



CREATION D'UNE VELOURUE A LILLE

A la fin du mois de janvier, une vélorue sera mise en place à Lille, dans les rues de Phalecque et Cabanis, dans le quartier de Lille Fives.

C'est quoi une vélorue ?

C'est un peu une rue cyclable. Sur un tronçon de 700 mètres environ, les vélos seront prioritaires, autorisés à circuler au milieu de la chaussée. Les voitures seront tolérées, mais n'auront pas le droit de les doubler.

Pour mettre en place la première vélorue dans les Hauts-de-France, c'est un axe à sens unique bien précis qui a été choisi, déjà emprunté très fréquemment par les cyclistes, mais peu par les automobilistes, et surtout, qui permet aux utilisateurs des deux roues d'éviter la rue de Lannoy, dangereuse.

Il y aura bien sûr une signalisation très importante, et un contrôle accru des forces de l'ordre pour vérifier que les automobilistes respectent bien la priorité des cyclistes.

Attention les automobilistes : vous ne pourrez pas dépasser les deux roues sous peine d'infraction ! Veillez à bien vérifier la signalisation, et si vous le pouvez, n'empruntez pas cette rue. Cela vous permettra d'éviter les surprises en voyant les vélos circuler au beau milieu de la route, ainsi que les risques d'accident !

Ce tronçon sera expérimental, quitte à en créer d'autres si l'expérience s'avère positive.